

DÉPARTEMENT DE L'EURE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil dix-sept, le trois février à 9 heures 30, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de Beaumont le Roger sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le vendredi 27 janvier 2017.

Nombre de délégués en exercice : **128**

Nombre de présents : 106

Nombre de Pouvoirs : 16

Nombre de Votants : **122**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, Mme LCONTE Anne-Marie, M. FINET Pascal, M. BIBET Pierre, Mme BLOTTIERE Julie, M. DIDTSCH Pascal, M. SOURDON André, Mme TURPIN Annie, Mme VAGNER Marie-Lyne, Mme VANDERHOEVEN Sandrine, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. LELOUP Gérard, M. BEAUFILS Lionel, Mme JOIN LAMBERT Marie-Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. PORTAIS Alain, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. PRIVÉ Bruno, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. ROEHM Sébastien, M. CIVEL Dominique, M. VANNIER Alain, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSÉ Christian, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. THIBAUT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. ADELIN Jean-Michel, M. BOISSIERE Bernard, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, Mme PETIT Danièle, M. PREVOST Jean-Jacques, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. ANTHIERENS André, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, Mme RODRIGUE Colette, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PIQUENOT Olivier, M. RUEL Yves, M. MALARGÉ Pierre, M. FILET Gérard, M. MEZIERE Georges, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick.

Suppléants :

M. JOUEN Guy, M. LOQUET Christian, Mme DEPPE Chantal, Mme BELLANGER Martine, M. BONNEVILLE Jean-Noël, Mme DESRATS Dominique, M. DELAROCHE Serge, M. TARDIF Yvon, M. DELEU Philippe, M. BAUDUIN Pierre

Absents excusés avec pouvoir :

Mme ANGOT Josiane ayant donné pouvoir à M. VILA Jean-Louis, M. BONAMY Jean-Hugues ayant donné pouvoir à M. BIBET Pierre, Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à M. PRIVÉ Bruno, M. FROIDMONT Pascal ayant donné pouvoir à Mme BLOTTIERE Julie, Mme LEMOINE Béatrice ayant donné pouvoir à Mme VANDERHOEVEN Sandrine, M. SANDIN Christopher ayant donné pouvoir à M. SOURDON André, Mme VARANGLE Ingrid ayant donné pouvoir à M. PREVOST Lionel, M. WIRTON Philippe ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie, M. GROULT Daniel ayant donné pouvoir à M. MONTIER Jean-Noël, M. CAVELIER Sébastien ayant donné pouvoir à Mme JOIN-LAMBERT Marie-Christine, M. DELAMARE Frédéric ayant donné pouvoir à Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel ayant donné pouvoir à M. MALCAVA Didier, Mme AUGUSTIN Jeanine ayant donné pouvoir à M. DUVAL Yves, M. MALHERBE Yannick ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel, Mme GUITTON Sylvie ayant donné pouvoir à M. LEROUX Jean-Pierre, M. DESCAMPS Alain ayant donné pouvoir à M. MEZIERE Georges

Absents excusés :

M. DESHAYES Claude représenté par M. JOUEN Guy, M. DESHAYES Edmond représenté par M. LOQUET Christian, M. GIFFARD Franck représenté par Mme DEPPE Chantal, M. HAUTECHAUD Patrick, M. DESCAMPS Joël représenté par Mme BELLANGER Martine, M. BOULLIER Philippe représenté par M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. VOISIN Jean-Baptiste représenté par Mme DESRATS Dominique, M. VAMPA Marc, M. HEUTTE Yvon représenté par M. DELAROCHE Serge, M. SZALKOWSKI Denis représenté par M. TARDIF Yvon, M. HENON Jérôme, Mme MARESCAL Josiane représenté par M. DELEU Philippe, M. DELAMARE Roger représenté par M. BAUDUIN Pierre

Absents :

M. BETOURNE Dominique, M. DAVION Olivier, M. MECHOUD Alain,

Objet : ZAC de Malbrouck – Avenant n°4 : changement de collectivité contractante à la concession d'aménagement

Monsieur le Président rappelle que la ZAC de Malbrouck, située sur la Commune de Nassandres sur Risle, est aménagée par EAD, Eure aménagement développement, société anonyme d'économie mixte, au terme d'une concession d'aménagement passée par la Communauté de Communes Risle Charentonne en date du 12 décembre 2013, et ayant effet jusqu'au 5 janvier 2020 inclus.

Monsieur le Président expose que la fusion de l'Intercom Risle Charentonne avec la Communauté de Communes de Bernay et des Environs, l'Intercom du Pays Brionnais, la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil, et la Communauté de Communes du Canton de Broglie, prononcée par arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93 du 28 septembre 2016, a entraîné la création de la nouvelle intercommunalité, appelée Intercom Bernay Terres de Normandie.

La concession d'aménagement passée avec EAD doit être transférée à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, et un avenant constatant la modification de la qualité de collectivité publique doit être régularisé.

Au terme dudit avenant, il est rappelé que cette modification dans la qualité de collectivité publique contractante n'entraîne aucune autre modification des clauses et conditions de la concession d'aménagement.

Il est proposé au conseil communautaire de délibérer sur l'avenant de transfert de la ZAC de Malbrouck.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Prend acte** du transfert à l'Intercom Bernay Terres de Normandie de la concession d'aménagement confiée à EAD par l'Intercom Risle Charentonne pour l'aménagement de la ZAC de Malbrouck à Nassandres sur Risle,
- **approuve** l'avenant de transfert de la ZAC de Malbrouck.

~~DELIBERATION OU ARRETE~~
RENDU EXECUTOIRE PAR PUBLICATION
~~OU NOTIFICATION A COMPTER DU~~ 16.2.17
"LE PRESIDENT"



Résultats du vote :

PRÉFECTURE DE L'EURE
15 FEV. 2017
ARRIVÉE

Pour extrait certifié conforme,


Le Président


| Votants | Pour | Contre | Abstentions |
|---------|------|--------|-------------|
| 122 | 122 | 0 | 0 |